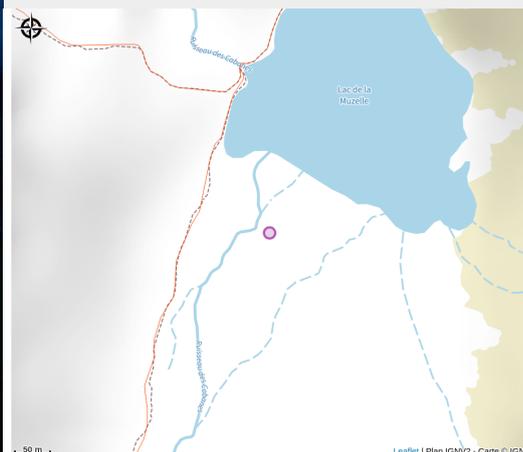


Zone de bivouac de la Muzelle

Oisans



Crédit photo : Deux personnes en tente sur la zone de bivouac de la Muzelle (Thibault Blais)



La pratique du bivouac autour du lac Lauvitel est réglementée.

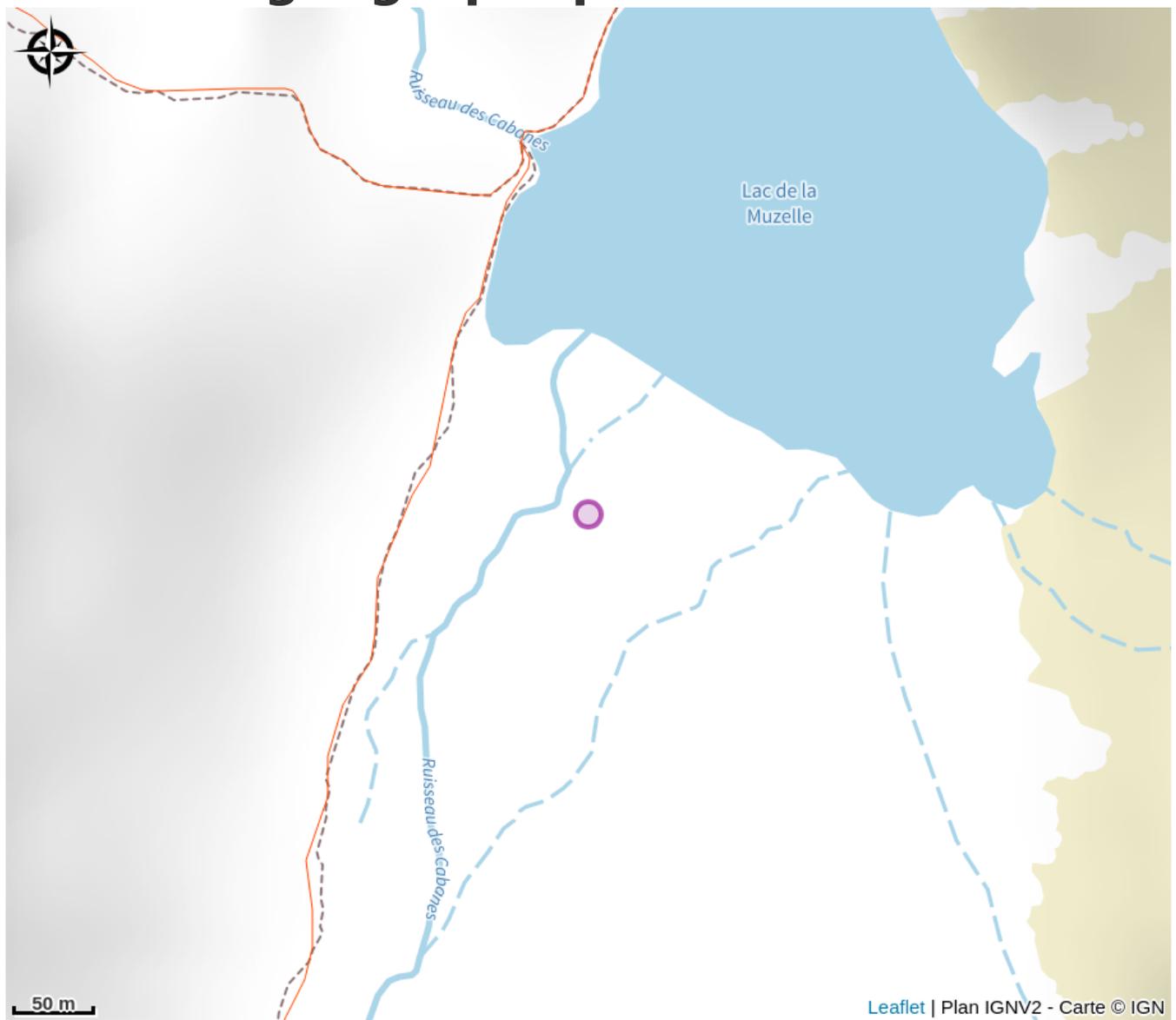
Infos pratiques

Catégorie : Hébergements

Description

La bivouac est uniquement autorisée dans les zones réservées à cet effet et uniquement de 19h à 9h .

Situation géographique



Toutes les infos pratiques

Informations pratiques

Ouverture:

Du 20/06 au 26/09 tous les jours de 19h à 9h.

Fiche mise à jour par Communauté de Communes de l'Oisans le 17/07/2025

Contact

Zone de bivouac de la Muzelle

38860 Les Deux Alpes

Tél. 04 76 80 00 51

oisans@ecrins-parcnational.fr

<https://www.ecrins-parcnational.fr/>

[bivouac](#)

Source



Apidae

<http://www.apidae-tourisme.com>